

À propos de l'aménagement de la rue Haute et de l'entrée du bourg

Un certain nombre de riverains regrettent le manque de concertation avec les habitants et surtout de n'avoir pas reçu le constat établi par un expert, concernant l'état de leur maison avant travaux. Ils expriment la crainte que les sens uniques mis en place dans le village engendrent une vitesse excessive des véhicules et une inflation de panneaux d'interdiction.

Ils souhaitent la préservation du caractère ancien du bourg et s'insurgent contre la suppression du bâti du pont-bascule et l'abatage de deux conifères d'une espèce rare. Ils estiment nécessaire la rénovation du vestige d'une borne-fontaine, rue Haute, et demandent la mise en évidence, avec l'accord des propriétaires, d'un puits avec l'installation d'une porte adaptée qui le rendrait visible depuis la rue.

Ils s'inquiètent de la réduction du nombre d'emplacements de parking et de l'implantation de bacs et de bancs qui compliquent le stationnement.

Enfin, ils préféreraient, à l'ouverture d'une nouvelle voie, place de la Bascule, la création d'un espace avec pergola ainsi que le prévoyait le projet de la rénovation de la mairie.

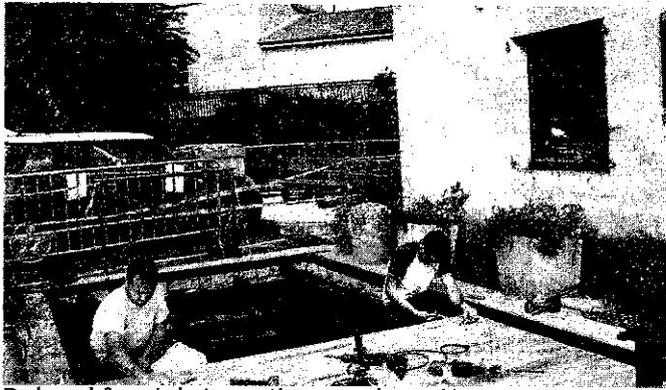
«L'intérêt collectif dépasse les intérêts particuliers»

En réponse, le maire Etienne Astoul se défend en précisant que ce projet, qui remonte à une vingtaine d'années, a été longuement mûri, autant par l'ancienne que la nouvelle équipe municipale.

Une expertise des habitations concernées par le projet a été diligentée et est à la dis-

position des intéressés. Le choix d'un sens unique s'est imposé eu égard aux normes de largeur des trottoirs n'autorisant pas un double sens. Le choix des aménagements et des matériaux respecte le caractère de bastide ancienne et après consultation, l'architecte des Bâtiments de France a donné un avis très favorable. Le pont-bascule, construction relativement récente, sera effectivement détruit. En contrepartie, les éléments patrimoniaux de la rue Haute seront valorisés. Si les nouveaux aménagements réduiront les places de stationnement, il est primordial de rendre la rue aux habitants. Pour la municipalité, l'intérêt collectif dépasse les intérêts particuliers. La priorité est donnée au bien-vivre ensemble dans un espace urbain paisible et respectueux de l'environnement.

Le pont de la Bascule rénové



Du bon chêne et c'est reparti pour quelques décennies!

Après de longues années de détérioration, la bascule du bourg de Caylus est rénovée. Le point de rendez-vous historique des agriculteurs pour la pesée, que ce soit du bois ou du grain sur la grosse ou des agneaux sur la petite, n'a pas été sacrifié au modernisme. Et même si le bâtiment et son pont «prennent des places de stationnement», la municipalité a décidé de les conserver. La question se posait de permettre la lecture, grâce à du verre, de l'appareillage caché. Le mécanisme ne méritait pas cela, et ce sont des traverses de bon chêne que les employés municipaux ont placées en remplacement des poutres pourries qui menaçaient de céder.

A Villebrumier, les élus décident de détruire le pont-bascule qui date de 1935...

Heureusement, ailleurs, comme à Caylus, d'autres élus optent pour la rénovation du pont-bascule...

Préserver le patrimoine est un devoir ! Car « L'architecture est le témoin incorruptible de l'histoire »

« Les lieux sont aussi des liens. Et ils sont notre mémoire. »

« La conservation des monuments du passé n'est pas une simple question de convenance ou de sentiment. Nous n'avons pas le droit d'y toucher. Ils ne nous appartiennent pas. »